

le Savinien

N° 91 / ÉDITION AUTOMNE 2023

MAGAZINE MUNICIPAL



DOSSIER

P. 10 à 15
**DU NOUVEAU
POUR LES ÉLÈVES
SAVINIENS**



P. 19
FOCUS

Les effectifs de la police
municipale se complètent



P. 22
CULTURE

Mois du film
documentaire



SOMMAIRE

P. 4-5

DANS LE RÉTRO

juillet, août, septembre

P. 6-8

ACTUS DE SAISON

Conciliateur de justice, Banc de l'amitié,
Nouvelle salle pour la ligue des droits
de l'Homme, Mise en place de sas à vélos,
Les prochains temps forts ...

P. 9

À VOUS LA PAROLE

On vous répond

P. 10-15

DOSSIER

Du nouveau
pour les élèves saviniens

P. 15-17

À VOTRE SERVICE

En coulisse : un accès à la culture
pour tous !

Conseil municipal du 10 juillet 2023



P. 18-21

VILLE EN MOUVEMENT

Révision du Plan local d'urbanisme
Rencontre avec...
l'association Assofrani

P. 22-23

CULTURE

Culture : Mois du film documentaire,
Salon du livre pour la jeunesse,
École municipale de musique
et de danse : du changement chez
les professeurs !

P. 24-25

AGENDA

P. 26

CONTACTS UTILES ET ÉTAT CIVIL

P. 27

EXPRESSION POLITIQUE

le Savinien

MAIRIE DE STE-SAVINE / TÉL. 03 25 71 39 50
1, RUE LAMORICIÈRE, 10300 SAINTE-SAVINE

Retrouvez toutes les informations et actualités
de votre ville

WWW.SAINTE-SAVINE.FR

[FACEBOOK.COM/VILLEDESAINTESAVINE](https://www.facebook.com/villedesaintesavine)

[@VILLEDESAINTESAVINE](https://www.instagram.com/villedesaintesavine)

STE SAVINE

Le Savinien n° 91 - AUTOMNE 2023 • Journal d'informations locales édité par la ville de Sainte-Savine (10300 - France) • **Directeur de la publication** : Arnaud Magloire • **Rédaction** : Margaux De Biasio • **Conception graphique** : Claire Hamelin • **Crédits photo** : Ville de Sainte-Savine, Freepik, Philippe Maury, Olivier Frajman, Ouaga Girls, l'association Assofrani, Salon du Livre pour la Jeunesse, Emmanuelle Nemoz • **Impression** : imprimerie La Renaissance : papier PEFC couché satin 100g • **Dépôt légal** : Septembre 2023 • **Distribution** : L'Atelier du courrier • **Tirage** : 7 500 exemplaires.

La Renaissance
IMPRIMEUR-ÉDITEUR

L'ATELIER
du COURRIER
ENTREPRISE ADAPTÉE



ÉDITO



*Chères Saviniennes,
chers Saviniens,*

864 élèves ont été accueillis cette rentrée dans nos sept écoles municipales. **Dans les prochaines semaines, le «plan école» estimé à près de 15 000 000€, aura pour premiers effets de grandes opérations de rénovation et de mutation des bâtiments scolaires, dont le projet de construction d'une nouvelle école maternelle en substitution d'un site surdimensionné et énergivore dans son utilisation actuelle.** Ce sont les prémices du «schéma directeur du patrimoine bâti» communal que je dévoilerai dans les prochaines semaines.

Entre nécessité de vous accueillir dans des bâtiments aux normes, accessibles et confortables, entre leurs charges courantes dont ceux de l'énergie qui atteignent des sommets, entre leurs taux d'occupation pas toujours optimisés et la douloureuse question de «qui paie?» : il devient urgent de choisir. Le choix de l'usage, et même le rapport que nous avons avec nos bâtiments. L'approche n'est pas seulement financière et stratégique, elle est surtout durable, la réduction drastique des besoins en énergie en premier lieu.

Nous héritons de décennies de politiques publiques ambitieuses ou généreuses qui ont entraîné avec elles l'aménagement du territoire et la construction de bâtiments publics tels que nous les connaissons aujourd'hui et que nous portons à «bout de bras». L'Art déco, les écoles Achille-Payeur, Berniolle, Ferry, l'Hôtel de Ville, la piscine, nos gymnases, nos cantines, la crèche Dolto, le château de Monceaux-les-Vaudes... historiques ou modernes, tous ces bâtiments sont charmants, chargés de souvenirs et bien pratiques ! Seulement lorsque vient l'heure de les chauffer, de les rénover, de les modifier, de les faire vivre, la facture touche rapidement les centaines ou les millions d'euros.

Comme mes collègues élus, j'ai cœur à maintenir l'offre de services publics, à vous accueillir dans les meilleures conditions, mais je n'endetterai pas la commune pour plusieurs générations considérant que tout peut continuer «comment avant, comme toujours». Soyez rassurés, nous n'allons pas «vendre la Ville». **Nous allons tout simplement repenser nos services, l'utilisation qui est faite des bâtiments et équipements municipaux, projeter l'évolution des besoins pour définir là où les investissements seront justifiés et prioritaires, et pointer les bâtiments dont nous devons nous détacher.**

Arnaud MAGLOIRE,

Maire,
Vice-Président de Troyes Champagne Métropole

JUILLET

LES PUCES SAVINIENNES

Journée réussie pour cette première édition des puces saviniennes ! Brocanteurs et visiteurs ont pu chiner objets et mobiliers vintage. Sous le soleil et sur un air de musique proposé par un DJ présent ce jour-là, vous avez pu partir à la recherche de trésors cachés !



JUILLET

JOURNÉE NATIONALE



Le matin a eu lieu le défilé du 14 Juillet suivi de la cérémonie. Les nouveaux savinien(ne)s et les amoureux de Sainte-Savine ont profité d'un pique-nique lors de la pause méridienne. Après un début de soirée familial et festif donnant lieu à la retraite aux flambeaux, le ciel de Sainte-Savine brillait de multiples couleurs sous les yeux d'un public époustouflé par le feu d'artifice ! Merci mille fois à tous les participants présents, et à l'année prochaine !



AOÛT

DON DU SANG



La ville a accueilli l'Établissement français du sang pour sa campagne de don du sang le mardi 22 août au Grand Salon. De nombreuses personnes se sont mobilisées : MERCI !





SEPTEMBRE

La Ruée vers l'Autre

Les 2 et 3 septembre, Sainte-Savine était en fête pour la «La Ruée vers l'Autre» ! Pour cette deuxième édition, **25 000** visiteurs ont profité des spectacles et déambulations avec **9** compagnies. Ils ont pu également chiner auprès des **300** exposants du vide-greniers et du vide-dressing du CCAS au profit de l'épicerie sociale.



DANS LE RÉTRO

VIVRE ENSEMBLE

SOUTIEN A LA FORMATION



Les demandeurs doivent retirer un dossier auprès du CCAS de Sainte-Savine depuis la mi-septembre. Le dépôt du dossier se fait sur RDV auprès d'un agent du CCAS **jusqu'au 30 novembre dernier délai.**

Un dossier incomplet sera déclaré irrecevable. La commission d'attribution statuera sur les demandes en janvier. Ses décisions seront notifiées par courrier. La demande n'est valable que pour une année, elle doit donc être renouvelée tous les ans.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Jean-Michel DELSARAT assure désormais les permanences de conciliateur de justice **tous les 3^{es} mardis de chaque mois de 14h30 à 17h00, sur rendez-vous au 03 25 71 39 50.**

Il succède à Philippe TRANCAR, parti pour de nouvelles aventures après 10 ans de présence à Sainte-Savine. La municipalité lui souhaite un heureux départ en Picardie.



BANC DE L'AMITIÉ

À l'école Achille-Payeur, un groupe d'anciens élèves de CM2 est venu présenter le banc de l'amitié aux plus jeunes. Chaque classe a pu être sensibilisée à ce projet afin d'en user librement et convenablement !

Cette initiative émanant des jeunes eux-mêmes, vise à briser l'isolement ou les mauvais agissements sur les élèves. Par la suite, le pôle enfance jeunesse œuvrera à généraliser cette action dans toutes les autres écoles saviniennes.



NOUVELLE SALLE POUR LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Pour soutenir l'action solidaire et humaniste de la Ligue des droits de l'Homme de l'Aube, la Ville met gracieusement à disposition un nouveau local pour faciliter les actions de l'association depuis le 2 octobre. Elle agit en faveur de **la promotion et à la défense des droits de l'Homme en France depuis plus d'un siècle.** L'action des militants et bénévoles de la LDH est axée en faveur des droits fondamentaux de chaque individu, quels que soient son origine, sa religion, son sexe, ou son statut social, est majeure pour une société juste et équitable.

Ce nouveau local, accessible et accueille sur rendez-vous les personnes qui souhaitent être accompagnées par la LDH, 6, rue Claude Foullon, derrière le Forum.

Ligue
des
droits de
l'Homme





UN CIMETIÈRE ENCORE PLUS VERT

Depuis 2020, le cimetière est de plus en plus vert, respectueux de l'environnement et propice au recueillement.

Après que des plantes aient été soigneusement sélectionnées pour créer un environnement favorable à la contemplation et à la tranquillité, ce sont des pergolas qui ponctuent l'allée centrale pour offrir à terme des espaces ombragés aux visiteurs. Ces installations ont nécessité de réorganiser les espaces de dépôts de déchets verts et l'accès aux véhicules chargés de les collecter, en déplaçant certaines poubelles.

LES CM1-CM2 CHANTENT !

Dans le prolongement du *Chœur de l'Aube* (collégiens chanteurs du département) et du *Grand Choral* (choristes adultes de toute la francophonie), le festival des *Nuits de Champagne* et ses partenaires, proposent pour la troisième année aux élèves de CM1-CM2 un projet chantant. Il consistait à interpréter et enregistrer en vidéo une des chansons du répertoire du concert jeune public programmé durant le festival, pour diffusion sur les réseaux sociaux.

Cette année, nous avons convié Alain Schneider et son spectacle «Mundo Pataquès » pour partager quelques pages de son répertoire avec les élèves des classes de CM1 et CM2. Une classe de l'école Louis-Brisson participera cette année.

Les classes inscrites participeront le 12 octobre au Théâtre de Champagne à une rencontre en chanson animée par Alain Schneider, et Marie Meyer, cheffe de chœur et directrice musicale du projet.



MISE EN PLACE DE SAS À VÉLOS

À l'issue des « Rencontres citoyennes » à l'initiative de la Ville en mai dernier, un atelier collectif sur le thème de la place du vélo en ville, a réuni habitants, membres du Labo Citoyen et des associations telles que l'Atelier vélo solidaire des Viennes et Aube durable, ainsi que les élus de la Ville. Ensemble, les participants ont identifié les liaisons qui pourraient être créées (amélioration des connexions entre les réseaux cyclables existants, créations de nouvelles voies cyclables...) et les aménagements qui faciliteraient l'usage du vélo à Sainte-Savine. Parmi les aménagements en cours, **en août, des sas à vélos sur toute l'avenue Gallieni et Leclerc ont été dessinés au sol.**

Le sas améliore les conditions d'attente et de redémarrage des cyclistes. Au feu rouge, il leur offre une position avancée qui leur permet d'être plus visibles, évitant de se retrouver cachés dans l'angle mort des véhicules qui tournent. Il facilite aussi leur mouvement de tourne-à-gauche avant que la circulation ne redémarre et ne rende cette manœuvre plus difficile. Enfin, il éloigne les cyclistes des pots d'échappement réduisant ainsi l'inhalation des gaz nocifs.

D'autres aménagements compléteront les sas à l'automne, notamment de nouveaux itinéraires cyclables, et des panneaux dit « tourne-droit » ou « cédez-le-passage vélo », autorisant les vélos à passer au feu rouge si la visibilité et les conditions de circulation le leur permettent.



LES PROCHAINS TEMPS FORTS

POPOTTE ET PAPILLES ! CONCOURS DE SOUPE

Le samedi 14 octobre, tenez-vous prêts pour un événement festif, convivial et riche en saveurs !

Un concours de soupe par équipes aura lieu sur la place du marché. Envie de représenter un thème, un lieu, un souvenir d'enfance ? Laissez libre cours à votre imagination pour tenter de remporter le mixeur d'or grâce aux bons produits automnaux, si possible bio et/ou de notre région ! 1, 2, 3... à vos mixeurs !

Cette année, l'événement accueillera également un marché de producteurs locaux, d'artisanat et des foodtrucks. La journée se terminera par une grande dégustation gratuite ouverte au public au son entraînant du groupe Les Galops.



Informations et inscriptions au concours de soupe :
03 25 71 39 87 •
nicolas.c@ste-savine.fr

LES ATELIERS DE RÉPARATION D'OBJETS

Un samedi matin par mois, trois bénévoles bricoleurs mettent à disposition leurs savoir-faire pour donner une seconde vie à vos objets du quotidien. Ils proposent une réparation, des conseils d'entretien ou de recyclage.

Les dates des prochains ateliers sont à retrouver dans le programme d'Animation de la Vie Locale.

Pour plus d'infos : Maison des Viennes
03 25 82 40 95 •
maisondesviennes@ste-savine.fr



BALADE DES COPINES (ET LEURS COPAINS)

Les villes de Sainte-Savine et La Rivière-de-Corps, en partenariat avec l'association Athlétic Ribocortin Savinien organisent le dimanche 15 octobre **La balade des copines (et leurs copains), dans le cadre d'Octobre Rose.**

Au départ de la Maison des Viennes (rue Paul Doumer), les participants partiront pour une marche facile de 6,5km qui traversera la Rivière de Corps avant de revenir à Sainte-Savine. **Les inscriptions se feront le jour J à l'accueil, entre 9h et 9h30 avec une participation minimum de 3€, intégralement reversée à la lutte contre le cancer du sein.**

Pour plus d'infos : Maison des Viennes
03 25 82 40 95 • maisondesviennes@ste-savine.fr



CLUEDO GÉANT À L'ART DÉCO

Le samedi 4 novembre, venez en famille ou entre amis enquêter dans les coulisses de l'Art déco pour démasquer le meurtrier !

Attention aux pièges, interrogez les différents suspects, prenez des notes, vérifiez bien les indices ! La clé de l'énigme peut se trouver dans les moindres détails.

Pour plus d'infos :
PLACES LIMITÉES - Maison des Viennes
03 25 82 40 95 • maisondesviennes@ste-savine.fr

ON VOUS RÉPOND



COMMENT PEUT-ON ÊTRE INFORMÉ SUR DES ALERTES ?

La Ville de Sainte-Savine s'est dotée en 2021 d'un nouvel outil permettant la diffusion d'alertes à la population et facilitant les inscriptions à la réserve communale de sécurité civile.

La crise sanitaire, les risques climatiques, le plan urgence attentat... ont fait émerger le besoin d'appréhender efficacement toutes les situations d'urgence ou de sécurité publique dans les meilleures conditions, de se structurer et de se doter d'outils adaptés, tant en matière de prévention, de relais d'information que d'actions opérationnelles. La Ville s'est engagée depuis l'été 2020 à se structurer via la mise en place d'une cellule de crise et de groupes opérationnels.

Le dispositif de téléalerte s'active dans le cadre du plan communal de sauvegarde. Dans les faits, les habitants ou professionnels inscrits seront tenus informés par téléphone, sms ou mail de tout incident dans la commune et des consignes préventives ou de sécurité à appliquer (santé publique, risque d'attentat, intempéries, pic de canicule ou de pollution, grand froid...). L'outil permet aussi de tenir informés les habitants d'un quartier de travaux pouvant perturber la circulation et leur quotidien. Une option de géolocalisation permettra de cibler la population très locale pour y diffuser une information de proximité.

Aujourd'hui, après une première campagne faite en 2021, elle poursuit ses actions de prévention et sécurité publique en se dotant d'un dispositif d'alerte à la population et en créant une réserve communale de sécurité civile.

Vous souhaitez vous inscrire au dispositif de téléalerte ? Inscrivez-vous sur www.sainte-savine.fr/telealerte ou en mairie.



COMMENT RÉDUIRE SA FACTURE D'ÉNERGIE ?

« Je baisse, j'éteins, je décale : chaque geste compte pour économiser l'énergie dès maintenant et durablement ! ». Tout le monde a pu entendre cette campagne d'information l'hiver dernier.

En partenariat avec REGIES SERVICES, le CCAS souhaite vous sensibiliser aux économies d'énergie. Découvrez son atelier (1h30) **le 26 octobre après-midi au Grand Salon**. Cet atelier permettra de définir les gestes les plus efficaces au quotidien pour éventuellement réajuster ses pratiques de consommation et, à terme, entrevoir une diminution de sa facture énergétique.

Sur inscription jusqu'au 25 octobre. Renseignements à l'accueil du CCAS.
03 10 72 03 90 – accueil.
ccas@ste-savine.fr

Places limitées.
(Ampoule basse consommation distribuée à tous les participants)



UNE QUESTION ?


Écrivez-nous par courrier adressé au 1, rue Lamoricière ou en envoyant un message à accueil@ste-savine.fr et sur les réseaux sociaux.

Nous y répondrons dans le prochain *Savinien*.





DU NOUVEAU POUR LES ÉLÈVES SAVINIENS



La ville de Sainte-Savine possède un important patrimoine architectural riche et ancien , qui compte 7 écoles (4 écoles élémentaires et 3 écoles maternelles).

Bien-être des enfants, entretien du patrimoine et maîtrise de nos dépenses : la Ville œuvre à un «plan école» .

Un diagnostic commandé par la nouvelle municipalité, révèle que les écoles nécessitent de sérieux travaux d'amélioration. Le coût total de la requalification des écoles est estimé à plus de 15 000 000€, tandis que le coût de la reconstruction à neuf serait encore plus coûteux. Il est donc nécessaire de prioriser, d'étaler la charge de travaux nécessaires et de repenser l'usage de nos bâtiments avec l'objectif d'offrir les meilleures conditions d'accueil aux enfants.



LA MISE EN PLACE DU PLAN ÉCOLE

La municipalité s'appuie sur un diagnostic pour mettre en place un plan d'actions pour rénover son patrimoine scolaire: le plan école. Si les bâtiments sont adaptés à leur destination (salles de classe spacieuses, cours, toilettes, etc.), certains s'avèrent contraignants :

- Mixité d'usage dans les écoles : accès partagés entre locataires et vie scolaire / difficultés à bien sécuriser les locaux (école Jules Ferry).
- Manque de végétalisation des cours d'écoles. Écoles Lucie Aubrac en copropriété avec des logements (dont les accès sont séparés de ceux de l'école).

Finalement, seules 34 des 43 salles de classe disponibles dans les écoles sont utilisées comme telles. Toutes ont trouvé une utilité, sans être pleinement exploitées pour le fonctionnement de l'école. La commune a donc engagé un programme de travaux échelonnés, avec les objectifs suivants :

- Optimiser les surfaces dédiées aux services publics en regroupant les différents temps d'éducation et d'accueil des enfants (scolaires et périscolaires).
- Pouvoir moduler les espaces pour s'adapter facilement aux différents usages, notamment aux méthodes pédagogiques innovantes.

La première phase du plan école se concentrera sur :

- La requalification du groupe scolaire Lucie-Aubrac accueillant maternelles, élémentaires, restauration scolaire, accueils de loisirs péri et extra scolaires. L'école élémentaire accueille actuellement environ 110 enfants répartis en 5 classes; la maternelle 65 enfants répartis en 3 classes.

- **La création d'une école maternelle de 4 classes et l'aménagement d'un espace dédié aux maternelles sur le site de la Maison des Viennes pour accueillir à terme les enfants scolarisés à l'école Raymond-Berniolle.** La centralité dans la ville, la présence d'espaces verts importants, la présence d'un site de restauration, la proximité des accueils de loisirs, l'accès piéton par le mail Marel-Bidot, le parking existant côté rue Paul-Doumer en font un site idéal pour l'accueil des enfants. Le projet est dimensionné pour accueillir 4 classes, dortoirs, salle de motricité et locaux communs. Ce projet permettra de libérer l'ancienne école maternelle Berniolle et d'envisager un nouvel avenir pour ce site.

Le Plan école se poursuivra dans les années à venir avec la requalification du groupe scolaire Georges-Guingouin, de l'école élémentaire Achille-Payeur ainsi que l'école élémentaire Ferry en cœur de ville.



TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT

En 2023, la Ville a réalisé 300 000 euros de travaux d'entretien et de rénovation dans les écoles publiques.

À L'ÉCOLE ACHILLE-PAYEUR :

- Installation de sols souples
- Installation de dispositifs d'éclairage LED
- Peintures neuves
- Faux plafond

DANS LES ÉCOLES GEORGES-GUINGOUIN

- Installation de dispositifs d'éclairage LED
- Rénovation des salles de restauration
- Installation de sols souples
- Isolation du plafond du préau
- Application d'enrobé
- Peinture neuve dans les couloirs et les escaliers

À L'ÉCOLE JULES-FERRY

- Installation de dispositifs d'éclairage LED
- Installation de brise-vues

DANS LES ÉCOLES LUCIE-AUBRAC

- Installation de sols souples
- Installation d'équipements adaptés aux personnes à mobilité réduite
- Ajout de robinets pour le confort des enfants (sanitaires)

À L'ÉCOLE RAYMOND-BERNIOLLE

- Réaménagement de salles
- Pose de rampes adaptées aux personnes à mobilité réduite
- Aménagement du bureau de la directrice



**LES TRAVAUX
SE POURSUIVront
LORS DES PROCHAINES
VACANCES.**



Patricia KIEHN
1^{ère} Adjointe au Maire,
chargée de la Cohésion sociale,
des Affaires Scolaires, de la Jeunesse
et la Famille, de la Solidarité et des
Affaires Sanitaires
Conseillère communautaire

“ Depuis 2 ans, l'équipe municipale mène une réflexion qui a abouti à la première phase du « plan école ». Notre ambition dans l'accompagnement éducatif est de recréer un cadre attractif d'apprentissage pour les élèves saviniens, un cadre de vie à l'école agréable et confortable pour les élèves, les enseignants et les membres du personnel éducatifs (Atsem, restauration, animateurs ...). La collectivité y mettra les moyens nécessaires afin que l'éducation soit une priorité pour les années à venir. ”



LA RENTRÉE À SAINTE-SAVINE

Les 864 élèves des établissements saviniens ont fait leur rentrée le lundi 4 septembre.

La cloche a sonné, l'été est fini.

L'équipe municipale était présente dans les différents établissements saviniens aux côtés des parents, accompagnants, des enseignants et des 851 élèves pour la rentrée des classes 2023 !

L'après-midi pour leur souhaiter une bonne rentrée, la municipalité a offert une compote de pommes et pêches « maison » aux élèves.

BONNE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE À TOUS LES ENSEIGNANTS ET LES JEUNES DES ÉCOLES !

- École élémentaire Brisson : 144 élèves
- École maternelle Brisson : 63 enfants
- École élémentaire Payeur : 107 élèves
- École élémentaire Ferry : 97 élèves
- École élémentaire Aubrac : 119 élèves
- École élémentaire Guingouin : 133 élèves
- École maternelle Berniolle : 75 élèves
- École maternelle Guingouin : 63 élèves
- École maternelle Aubrac : 63 élèves



INFOS PRATIQUES

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE JULES-FERRY

Nouvelle organisation pour l'accueil du périscolaire (matin et soir) de l'école Jules-Ferry. Depuis le 11 septembre, l'accueil se fera directement sur place à l'école Jules-Ferry. Les parents n'auront plus à déposer et à récupérer leurs enfants à la maison Françoise-Dolto. Ce réaménagement réduira les trajets à pied faits par les enfants plusieurs fois par jour, améliorera l'accès pour les personnes circulant à vélo.



DU NOUVEAU POUR LE PÉRISCOLAIRE

Encadrement des sites périscolaires :

L'encadrement est régie par le Code de l'éducation et le Code de l'action sociale et des familles. La collectivité fait le choix de maintenir les taux d'encadrement spécifiques, en lien avec la réglementation en vigueur, pour assurer un accueil de qualité aux enfants et aux familles.

Responsables Périscolaires :

De nouvelles équipes de coordination :

Coordination Maternelles : Laëtitia

Coordination Élémentaires: Mounir

Coordination Jeunesse : Rémi

Multisites Ferry et Payeur : Youcef et Moussa (équipe de 9 animateurs)

Berniolle : Laëtitia (équipe de 3 animateurs + 4 Atsem)

Guingouin : Jérémie (8 animateurs + 3 Atsem)

Aubrac : Mounir (5 animateurs + 3 Atsem)

Les enfants sont accueillis avant l'école dès 07h30, le midi pour leur déjeuner, et après l'école, de 16h30 à 18h30.



PLAN SPORT

En lien avec son label TERRE DE JEUX 2024, un « plan sport » municipal proposera **à tous les enfants et adolescents d'accéder à une palette d'activités sportives tout au long de l'année lors des temps périscolaire et extrascolaire** et de se retrouver autour des valeurs sportives (équité, respect, inclusion, fair-play, entraide...) et du développement personnel.

Depuis la rentrée 2023, un animateur interviendra lors des pauses méridiennes :

- les semaines paires dans les écoles maternelles
- les semaines impaires dans les écoles élémentaires.

Les enfants qui le souhaitent pourront y participer sans inscription. Un planning sera transmis aux familles pour connaître toutes ces activités.

EN COULISSE

UN ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS !

Le pôle culture s'articule autour de l'école municipale de musique et de danse, la médiathèque et le centre culturel l'Art déco.

Le directeur des affaires culturelles a pour mission de développer la politique culturelle de la ville : ordination des trois services, programmation culturelle de la salle de spectacles et des événements transversaux comme la Fête de la musique, la Nuit de la culture, le Mois du film documentaire ou encore le Printemps des poètes....

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

L'école municipale de musique et de danse est un conservatoire à rayonnement communal, agréé par le ministère de la Culture. Une vingtaine de professeurs dispensent des enseignements de musique et de danse, sous la direction de Béatrice MICHAUD. Pour la partie musique, la Ville propose les disciplines suivantes :

- **Culture musicale** : jardin et éveil musical, initiation et formation musicale, solfège
- **Instruments : cours individuels** : trompette, cor, trombone, tuba, flûte traversière, flûte à bec, hautbois, clarinette, saxophone, piano, violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare, percussions.
- **Ensembles et orchestres** : orchestres à cordes, orchestres à vent, batucada, ateliers de musiques actuelles : mini power, rock et jazz
- Pour la partie **danse** : éveil, initiation danse modern' jazz, danse classique, street jazz, danse moderne, danse contemporaine et atelier chorégraphique.



Contact : 1, rue Lamoricière
Secrétariat ouvert du :
Lundi au jeudi : 9h-12h / 14h-19h & vendredi : 9h-12h
03 25 71 39 80 • ecole.musique.danse@ste-savine.fr

MÉDIATHÈQUE

La médiathèque de Sainte-Savine est accessible à tous et l'emprunt des documents est gratuit depuis mai 2021 pour les Saviniens avec **une carte « proximité »**. **Plus de 30 000 documents** sont référencés à la médiathèque, dont une partie sur réservation (disponibles sous 24/48h).



L'équipe de la médiathèque est composée de cinq agents à votre service (Aurélie, Hélène, Sandie, Edwige et Manon). Elles accompagnent les usagers (enfants, élèves, étudiants, adultes, enseignants...) en les conseillant dans leur choix de **livres, DVD, CD...** Elles organisent également **des animations tout au long de l'année** avec des thématiques variées en fonction de l'actualité (rencontres, cours d'initiation au numérique, spectacles, jeux...).

Contact : 39, avenue Gallieni
Mardi : 14h-19h, mercredi : 10h-12h / 14h-18h,
Jeudi & vendredi : 16h-18h, samedi : 10-12h / 13h30-17h
03 25 79 98 33 • sainte-savine@troyes-cm.fr
f Médiathèque Sainte-Savine

L'ART DÉCO

Véritable théâtre musical depuis 2021, l'Art déco propose une **programmation culturelle intense** composée d'une trentaine de spectacles pour tous les publics.

L'équipe est composée de quatre agents : Éric, Ludivine, Philippe et Alexandra ainsi que les équipes d'intermittents et de vacataires (accueil et bar). Cette nouvelle saison démarre en octobre avec André Manoukian, parrain de la saison 2023-2024.



Contact : 70, avenue Gallieni
03 10 72 02 79 •
lartdeco@ste-savine.fr
f L'ART DÉCO

CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur deux grandes délibérations votées lors du conseil municipal du 10 juillet 2023.



TARIFICATION DES ACTIVITÉS DU PÔLE ANIMATION DE LA VIE LOCALE 2023 – 2024.

Le pôle animation de la vie locale propose tout au long de l'année un large choix d'activités à destination de tous les publics : ateliers (cuisine, créations, réparation d'objets, bricolage, couture...), séances sportives, soirées et sorties, événements grand public.

Pour la période du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024, il est proposé une révision des tarifs, avec pour objectifs :

1. De simplifier la grille tarifaire en supprimant la différenciation entre les « ateliers ponctuels » et les « soirées thématiques » pour les réunir via deux tarifications distinctes :

- Ateliers ponctuels et animations **avec** intervenant ou repas offert
- Ateliers ponctuels et animations **sans** intervenant ou repas offert

2. De valoriser l'organisation des ateliers « Sport en famille » organisés durant les petites vacances scolaires, en y appliquant le tarif « Ateliers ponctuels et animations sans intervenant ou repas offert ». Pour une famille, seule la participation des enfants sera facturée.

Pour l'ensemble des activités, la gratuité pour les enfants de moins de 6 ans est maintenue, à l'exception des ateliers « sport en famille ».

Les bénévoles du service bénéficieront, pour toute inscription sur une activité autre que celle qu'ils animent, d'une gratuité du *Pass animations*.

Un remboursement de l'activité pourra être appliqué dans les cas suivants :

- Annulation de l'activité du fait de l'organisateur.
- Motif impérieux, sur présentation d'un justificatif par l'utilisateur.

DÉNOMINATION – STAND DE TIR.



C'est avec émotion et une grande reconnaissance que la municipalité a eu le plaisir d'accompagner l'Amicale des tireurs de Sainte-Savine, la famille et les proches de Jean MARTIN pour officialiser la dénomination du stand de tir municipal «Jean MARTIN», le 8 septembre dernier.

Jean Martin était membre de l'Amicale des tireurs de Sainte-Savine, depuis les années 1960 et son président depuis de nombreuses années. Il a contribué au développement et à l'essor du club et à la renommée de la Ville de Sainte Savine au travers du palmarès des sportifs licenciés.

L'ensemble des délibérations des conseils municipaux est à retrouver en ligne :



www.sainte-savine.fr/conseil-municipal



Pour voir ou revoir une séance, RDV sur le site Internet et la chaîne YouTube de la Ville.

À VOTRE SERVICE

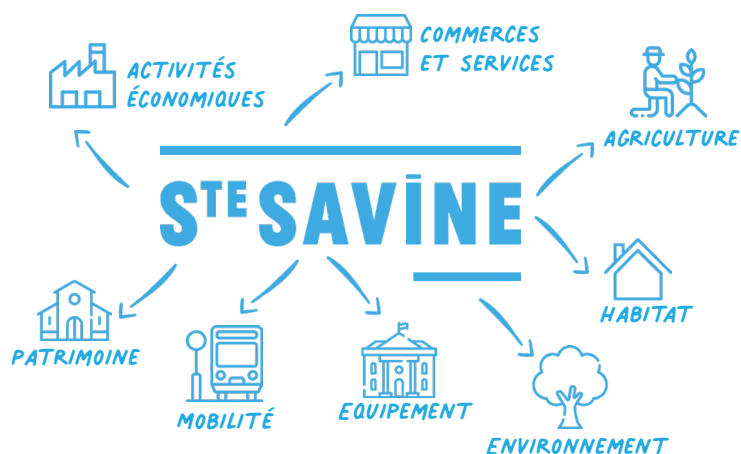
RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le PLU est un document commun qui définit les orientations stratégiques du territoire : ce qu'il est possible de faire ou pas en matière de construction, rénovation, d'aménagement de l'espace public, dont la préservation des milieux naturels ou des bâtiments remarquables.

LA RÉVISION DU PLU EST LANCÉE

La commune de Sainte-Savine a engagé une procédure de révision de son plan local d'urbanisme (PLU), par délibération du conseil municipal le 3 février 2022. Depuis cette année, les élus et des membres du Labo citoyens travaillent pour **développer ensemble un véritable projet d'ensemble permettant d'envisager l'avenir de notre territoire.**

Plan Local d'Urbanisme



RÉVISION DU PLU : CALENDRIER ET CONCERTATION

La révision du PLU est l'occasion de **se questionner sur le développement et la mise en valeur du territoire** au travers de divers thèmes.

Parallèlement, la commune engage un règlement local de publicité et une démarche de protection de son patrimoine par la création d'un « site patrimonial remarquable - SPR » qui fixera entre autres, des prescriptions quant à la qualité architecturale des constructions neuves ou existantes (matériaux, implantation, volumétrie, abords), des règles relatives à la conservation ou à la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces naturels ou urbains.

Une révision du PLU en plusieurs étapes

Février 2022 : **lancement de la démarche**, débat en conseil municipal

2^e semestre 2022 : réalisation du **diagnostic territorial**

1^{er} semestre 2023 : définition du projet de territoire : **projet d'aménagement et de développement durable (PADD)**

2^e semestre 2023 : **transcriptions réglementaires du projet de territoire** au sein du zonage et du règlement écrit et définition des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) pour des zooms spécifiques de développement. Le règlement et le zonage définiront l'usage et la constructibilité des sols, en fonction du projet de territoire

2024 : **arrêt des études** de révision du PLU devant le conseil municipal et **consultations des services** de l'État et personnes publiques associées **enquête publique** et **approbation de la révision** du PLU en conseil municipal

Aujourd'hui, le **diagnostic général (environnement, démographie, logements...)** de la commune a été réalisé et les élus débattront prochainement sur les orientations du **projet d'aménagement et de développement durables (PADD)** en conseil municipal.

Une révision élaborée en concertation avec les habitants



La révision du PLU est une démarche transparente qui concerne les habitants et les acteurs locaux. Chacun peut prendre connaissance de l'avancée de la réflexion et s'exprimer sur les propositions envisagées.

- Les **éléments constitutifs du plan local d'urbanisme sont mis à disposition** au fur et à mesure de leur élaboration en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, jusqu'à l'approbation définitive du PLU.
- Un **cahier de concertation** est à la disposition de tous en mairie pour y inscrire vos remarques, vos idées, vos suggestions et vos requêtes.
- Des **réunions d'informations** seront organisées pendant toute la procédure de révision du plan local d'urbanisme, dont une dédiée à la synthèse du diagnostic de territoire et aux orientations du PADD.



Vous avez également la possibilité d'envoyer un courrier à la commune de Sainte-Savine à l'adresse suivante :
MAIRIE - 1, rue Lamoricière - 10300 Sainte-Savine.

RENCONTRES

COMMERÇANTS



PFG Funéraire

Nous souhaitons la bienvenue à PFG Célébrer une vie qui vient de s'installer dans notre commune.

Vous pouvez compter sur leur équipe de professionnels pour vous accompagner dans vos démarches : assurance obsèques, marbrerie, monument personnalisé...

Bienvenue à Sainte-Savine !

140, avenue Gallieni • 03 25 71 15 23



Sophie Latouche

Sophie Latouche est sophrologue diplômée de l'ESNE et certifiée Qualiopi et RNCP. Elle accueille sur rendez-vous enfants, adolescents, adultes en séances individuelles ou de groupe. La sophrologie est une méthode de relaxation dynamique composée d'exercices corporels simples, de techniques de respiration et de visualisations positives qui ont pour objectif de favoriser la connaissance de soi, de rééquilibrer le corps et l'esprit, de libérer les tensions, d'aider à connaître ses limites et à développer son adaptabilité face aux événements de la vie.

25, rue Sadi Carnot • 06 20 76 27 71 •
sophie.latouche.sophrologue@gmail.com

3 QUESTIONS À...

ASSOFRANI

Association solidarité franco-nigérienne

Qui êtes-vous ?

Nous sommes une association créée en 2002 qui facilite l'accès à l'eau potable aux populations qui n'y ont pas forcément accès au Niger. Notre mission est d'aider financièrement à la construction de puits. Nous travaillons avec une entreprise locale qui construit les puits avec l'aide des villageois. Depuis 2005, date de création du premier puit, nous en avons fait construire 61 répartis sur tout le territoire nigérien.

Assofrani France et Assofrani Niger sont gérées par des bénévoles et nous travaillons en collaboration pour répondre aux besoins sur place. Assofrani Niger travaille sur le suivi des demandes et faisabilité des projets et Assofrani France au financement. Ce sont les villageois qui décident avec l'association de l'installation des puits pour qu'ils soient le plus accessibles pour tous et gratuitement (habitants du village ou gens de passage). La gratuité est importante c'est pourquoi nous réalisons des puits et non des forages (payants). **Le but étant que tout le monde ait accès à l'eau gratuitement.**

Le coût de construction d'un puits dépend de sa profondeur, de son emplacement et du prix des matériaux. Le projet dépend de l'engagement des villageois, de la distance entre les points d'eau les plus proches, la profondeur et la nature du sol.

En moyenne, un puits mesure 25 m de profondeur et coûte au minimum 6 000€.

Quelles sont vos actions ?

Pour financer les puits nous organisons des événements comme **le festival de la goutte d'eau** (en mars-avril) avec concerts dans les bars et restaurants dans le département, grâce à des musiciens qui acceptent de jouer gratuitement.



Gandaganda 6 mois après

Nous présentons également l'association et nos actions dans les écoles (primaires, maternelles et même collèges et lycées) dans le cadre des classes d'eau. Puis nous organisons avec les établissements scolaires une animation appelée **la Quête de l'eau** (les élèves ont une heure pour parcourir la plus grande distance possible en trouvant des parrains et marraines qui leur donnent une somme par kilomètre parcouru). Enfin, nous participons à des événements en proposant des ventes artisanales du Niger comme lors du Forum des associations de Sainte-Savine le 26 août dernier.

L'association est composée de 80 membres dont une quinzaine de personnes au Niger, **tous bénévoles !** Chacun participe et s'engage comme il le souhaite, s'agissant de l'organisation ou la participation aux événements, de la présence sur stand, de la communication au suivi des projets au Niger.

Enfin, nous remercions la Ville de Sainte-Savine qui grâce à ses subventions a déjà permis le fonçage de 8 puits depuis 2005 !

assofrani10@orange.fr • 06 86 24 81 41  [Assofrani](#)



Léléhi Kouananga

FOCUS

LES EFFECTIFS DE LA POLICE MUNICIPALE SE RENFORCENT ENCORE



Le Maire a décidé de renforcer les effectifs de la police municipale avec le gardien brigadier Maxime ROCCHI (depuis mai) et M.CARTIER, également gardien brigadier (depuis le 1^{er} octobre).

Pour veiller au bon maintien de la réglementation du stationnement avec la Ville a créé deux postes d'ASVP (agent de surveillance de la voie publique). Ils seront aussi mobilisés sur la sécurisation aux abords des école et une vigilance de l'espace public.

Les agents de cohésion urbaine ont pour mission aujourd'hui : RENSEIGNER, ORIENTER, DIRIGER, ÉCOUTER, OBSERVER. Plus besoin de vous déplacer en mairie, ils sont présents sur le terrain les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8h à 12h et de 13h à 17h et les mercredis de 9h à 12h dans les rues de la ville et identifiables avec des gilets orange Sainte-Savine. Vous avez une question ? Besoin d'un renseignement ? Ils sont à votre disposition !

Bienvenue à Christine GOR et Nicolas GAUTHIER.



VILLE EN MOUVEMENT



CULTURE : MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

OUAGA GIRLS !

Dans le cadre du mois de l'ESS, la Ville de Sainte-Savine en partenariat avec le lycée Édouard-Herriot organise une soirée autour de la projection du documentaire *Ouaga Girls* de Theresa Taore Dahlberg sur l'égalité Femme-Homme dans le monde du travail, accompagnée de rencontres et de débats, **le mardi 14 novembre 2023, à 20h à l'Art déco.**

Cette projection sera le fruit d'un travail autour d'ateliers d'écriture mené par Cathy «travailleuse du texte», engagée avec association *la Déclam'*, sur la thématique de la soirée. Ces ateliers s'organiseront avec les élèves internes du lycée Édouard-Herriot et Aurélie Zerouali de la médiathèque, et se dérouleront chaque mardi jusqu'à la diffusion du film documentaire.

Les élèves auront l'occasion avant le début de la séance de déclamer leurs textes.

Venez nombreux à cette projection et à ce débat.
Inscription obligatoire auprès de la médiathèque :
sainte-savine@troyes-cm.fr

LES TEMPS FORTS !

Retrouvez les temps forts de la saison culturelle : La 3^e nuit de la culture, le printemps des poètes, la nuit du slam ou encore le très court international film festival sur le site www.sainte-savine.fr ou sur www.lart-deco.com



Cécile RIBAILLE
 6^{ème} Adjointe au Maire,
 chargée de l'Economie sociale
 et solidaire, des Relations avec
 les entreprises et de l'Animation
 de la Vie locale

“ Ce documentaire est marquant et provoque le débat, il est un exemple de courage qui montre que la ténacité mène à tout. Une bonne base d'expression pour les jeunes! ”

NEW !

LA MÉDIATHÈQUE

Une nouvelle newsletter pour ne rien manquer !

Envie de ne rien rater à la médiathèque ?

N'hésitez pas à vous abonner à notre nouvelle newsletter ! Une fois par mois, recevez la liste complète de nos animations, des infos pratiques et des coups de cœur littéraires. Rendez-vous à la médiathèque ou sur le site de la ville pour vous inscrire.

Salon du livre pour la jeunesse

La famille est à l'honneur de la 37^e édition du Salon du livre pour la jeunesse, à la médiathèque aussi : ateliers, lectures, expositions, coups de cœur littéraires, il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges !

En partenariat avec l'association *Lecture & Loisirs*, vous pourrez découvrir les univers colorés de Magali Attiogbé et Mathias Friman au travers de deux magnifiques expositions visibles dans notre section jeunesse, participer à un atelier créatif avec l'autrice de BD Mélanie Allag, écouter vos bibliothécaires vous raconter des histoires ou vous donner leurs coups de cœur du Salon du livre.

37^e édition du Salon du livre pour la jeunesse de Troyes, du 12 au 16 octobre 2023.



L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Du changement chez les professeurs !

CEUX QUI ARRIVENT

Maria Avramidou,

Professeure de violoncelle

Diplômée du conservatoire national d'Athènes, elle arrive tout droit de Grèce. Elle succède à Véronique Lamy. Nous sommes ravis de rouvrir la classe de violoncelle cette rentrée.



Noémie Barthélémy,

Professeure de hautbois

Titulaire du diplôme de fin d'études musicales.

Elle succède à Claude Beugnon dont elle a été l'élève.

Sylvie Grandguillaume,

Professeure de clarinette

Titulaire du diplôme de fin d'études musicales. Dans notre région depuis 2019, elle enseigne aussi dans d'autres écoles du département. Elle succède à Alain Fernandes.

CEUX QUI PARTENT

Alain Fernandes, enseignait la clarinette à Sainte-Savine depuis le 7 novembre 1987. Il va poursuivre sa carrière instrumentale au sein de l'Orchestre symphonique de l'Aube, de l'harmonie de Troyes, du Quatuor Bermann, de l'ensemble clarinettes Cocktail ou de stages.

Claude Beugnon, officiait depuis le 4 janvier 1982 en classe de hautbois et dirigeait les orchestres à vent. Musicien avant tout, c'est à l'harmonie de Troyes que l'on peut le retrouver dans les prochains concerts. Passionné par son métier, il ne sera pas bien loin ne serait-ce qu'en participant à l'ensemble de hautbois.

Nous les remercions tous les deux pour cette longue carrière dans l'enseignement et leur implication dans l'école toutes ces années.

QUELQUES PLACES DISPONIBLES :

ÉVEIL MUSICAL 3-5 ans

INITIATION INSTRUMENTALE 6-7 ans

DANSE à partir de 3 ans
DANSE (Ados, Adultes)

- Street jazz
- Contemporaine
- Moderne

INSTRUMENTS à partir de 8 ans, Ados, Adultes
■ Batterie/Percussions

- Guitare
- Violon, Alto
- Violoncelle
- Clarinette
- Flûte traversière
- Guitare électrique
- Trompette
- Trombone

ORCHESTRES
(Cordes, Vents, Batucada, Rock Junior)
Ouverts à tous selon le niveau (NOUVEAU)

CONTACT : 03 25 71 39 80 • ecole.musique.danse@ste-savine.fr

CULTURE

L'AGENDA AUTOMNAL



Agenda complet à retrouver sur le site web de la Ville, à l'accueil de la mairie, de la médiathèque, de la maison des Viennes et de l'Art déco.

OCTOBRE

5 octobre • après-midi

► CCAS

Les connaissances du Code de la route

Les panneaux de signalisation, les situations de conduite, les situations à risque.

À la salle du conseil

Sur réservation au 03 10 72 03 90

6 octobre • 20h30

► Art déco

+ 12 ANS

André Manoukian : Les notes qui s'aiment

Une conférence pianotée.

11 octobre • 14h-16h

► Animation vie locale

« À vos baskets ! » :

INITIATION AU TIR SPORTIF

En partenariat avec l'association l'Amicale des tireurs de Sainte-Savine.

+ 9 ANS

Au stand de tir de la Noue-Lutel. Gratuit sur inscription.

14 octobre • 12h-18h30

► Animation vie locale

Popotte et papilles !



- Concours de soupes par équipes
- Marché de producteurs et d'artisanat local
- Toute la journée : crêpes et marrons chauds
- Restauration possible sur place (16h30)
- Dégustation des soupes ouverte à tous et votes
- Concert gratuit et festif du groupe « Les Galops » !

Inscriptions obligatoires pour le concours de soupes.

Place Reichenbach

15 octobre • 9h

► Animation vie locale



La Balade des copines (et leurs copains)

Dans le cadre d'Octobre rose 6,5 km, départ la Maison des Viennes Participation libre, à partir de 2€.

9h inscriptions - Départ 9h30 de la Maison des Viennes

19 octobre • après-midi

► CCAS

Les 5 sens en circulation

Perception, champ visuel et pathologie à surveiller, traitement des informations utiles à la conduite.

Salle de formation à la mairie

Sur réservation au 03 10 72 03 90

20 octobre • après-midi

► CCAS

Les mobilités alternatives

Vélo, trottinette gyropode, monoroue : signalisations spécifiques et déplacement en circulation.

Salle de formation à la mairie

Sur réservation au 03 10 72 03 90

20 octobre • 18h30

► École de musique et de danse

Parenthèse musicale Opus13

Organisé par l'école municipale de musique et de danse

À l'Art Déco

21 octobre • 10h

► Médiathèque

Atelier numérique spécial Halloween avec BdnF

Viens créer ta BD monstrueuse grâce à l'application BdnF !

Sur réservation au 03 25 79 98 33



26 octobre • après-midi

► CCAS

Atelier conseil énergie

Réajuster ses pratiques de consommation pour entrevoir une diminution de sa facture liée à l'énergie.

Au grand salon

Sur réservation au 03 10 72 03 90

27 octobre • 18h30

► Médiathèque

Soirée Ciné-Frousse

Viens frissonner en famille devant notre sélection de films lors d'une projection effroyable. Et découvre le court-métrage réalisé lors des ateliers de *stop motion*. Popcorn et bonbons de sorcière fournis.

+ 6 ANS

Sur réservation au 03 25 79 98 33

NOVEMBRE

4 novembre • 19h-21h30

► Animation vie locale

Soirée Cluedo Géant

Par équipes. Enquêtez et retrouvez le meurtrier dans les coulisses de l'Art déco. Tout public.

+ 12 ANS

Tarif par adulte : 4 € avec pass, 7 € sans pass

14 novembre • 20h

► Ville de Sainte-Savine

Mois du film documentaire

Dans le cadre du mois de l'ESS. Projection du documentaire « Ouaga Girls » de Theresa Traore Dahlberg sur le thème de l'égalité Femme-Homme, suivi de rencontres et de débats. En partenariat avec la médiathèque, le lycée Herriot, la Déclam' et Travaillouse du Texte.

À l'Art déco

15 novembre • 18h

► Médiathèque

De pages en pages et de séries en séries

Venez découvrir les romans et séries TV coups de cœur d'Hélène et Sandie. Pour adulte.

Sur réservation au 03 25 79 98 33

24 novembre • 18h30

► École de musique et de danse

Parenthèse musicale Opus14

Organisé par l'école municipale de musique et de danse

À l'Art déco

28 novembre • 18h-20h

► Animation vie locale

Blind test musical toutes générations

Par équipes.

Au Grand Salon.

Tarif par adulte :

2€ avec pass, 5 € sans pass



DÉCEMBRE

6 décembre • 15h

► Médiathèque

Atelier DIY Création de cartes de vœux en famille

Que ce soit pour le Père Noël ou pour vos proches, réalisez vos plus belles cartes de vœux avec l'aide de vos bibliothécaires. Pour parents et enfants à partir de 5 ans.

+ 5 ANS

Sur réservation au 03 25 79 98 33

Les 8 et 9 décembre

► Ville de Sainte-Savine

Téléthon savinien

Animations sportives, culturelles, activités ludiques au profit du Téléthon. En partenariat avec les associations saviniennes.

Programme prochainement sur sainte-savine.fr.

16 décembre • 18h30

17 décembre • 10h30

► École de musique et de danse

Ciné concert et Concert

Organisé par l'école municipale de musique et de danse

À l'Art déco



SANS OUBLIER...

Les activités de la Maison de la science, des associations, ...

POUR S'INSCRIRE OU SE RENSEIGNER :

Médiathèque : les activités sont gratuites et sur inscription : 03 25 79 98 33
sainte-savine@troys-cm.fr / @mediatheque10300

Animation vie locale : 03 25 82 40 95 / maisondesviennes@ste-savine.fr

L'Art Déco : 03 10 72 02 79 / lartdeco@ste-savine.fr / www.lart-deco.com / @LARTDECO10

École municipale de musique et de danse : 03 25 71 39 80 / ecole.musique.danse@ste-savine.fr

PROXIMITÉ

Accueil mairie

1, rue Lamoricière
Tél. 03 25 71 39 50

www.sainte-savine.fr

Du lundi au jeudi :
8h30-12h / 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

État civil - Cimetière

Du lundi au jeudi : 9h-12h / 13h-17h30
Vendredi : 9h-12h / 13h-17h
Permanence les 1^{er} et dernier
samedis du mois
Tél. 03 25 71 39 60
etatcivil@ste-savine.fr

Urbanisme

Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h30

Tél. 03 25 71 39 55
urbanisme@ste-savine.fr

Scolarité - périscolaire

Maison des Viennes
52, rue Paul-Doumer
Tél. 03 25 82 40 95
Du lundi au vendredi :
8h30-12h / 13h30-17h
maisondesviennes@ste-savine.fr

Police municipale

72, avenue Gallieni, du lundi au
vendredi : 8h-12h / 13h-17h

Tél. 03 25 82 05 33
Portable : 06 73 41 38 28

police.municipale@ste-savine.fr
En dehors des horaires d'ouverture,
composer le 17

Déchets encombrants

Collecte sur RDV de TCM
Tél. 03 25 45 27 30

CULTURE ET ANIMATIONS

Animation de la vie locale

Accueil et inscriptions :
Maison des Viennes
52, rue Paul-Doumer
Tél. 03 25 82 40 95
maisondesviennes@ste-savine.fr

Médiathèque

39, avenue Gallieni
Tél. 03 25 79 98 33
sainte-savine@troyes-cm.fr
@mediatheque10300

Mardi : 14h-17h
Mercredi : 10h-12h / 14h-18h
Jeudi : 16h-18h
Vendredi : 16h-18h
Samedi : 10h-12h / 13h30-17h

École municipale de musique et de danse

1 bis, rue Lamoricière
Tél. 03 25 71 39 80
ecole.musique.danse@ste-savine.fr

L'Art déco

70, avenue Gallieni
Tél. 03 10 72 02 79
lartdeco@ste-savine.fr
@lartdeco10



SOLIDARITÉ

CCAS

2 bis, rue Lamoricière
Tél. 03 10 72 03 90
Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h
accueil.ccas@ste-savine.fr

Assistante sociale

Tous les lundis de 14h à 17h
Sur RDV, contacter le centre
médico-social au 03 25 42 43 44

Régies services

1^{er} et 3^e lundis du mois, de 9h à 12h
Sur RDV : 03 10 72 03 90



NAISSANCES

- AKKACHE Ella
- BELFAKIR Eva
- DAGOMEL Karène
- DUBININA Varvara
- GESREL Jeanne
- GRZESIEK Gabin
- GUILLEMIN Thomas
- HANDELAOUI Naëla
- LAMOTTE Aymeric
- LAOUACHERIA Rayan
- LEPORE JEHEL Axel
- LERICHE Kyrdan
- MASSEL Sacha
- NEZIRI Melik
- PIHI MOUEME Luciana
- RUSITI Ismail
- SYLLA Adam
- VERDIER Cody



MARIAGES

- BIOT Christophe et CATTANI Amandine
- BOSSUAT Loïc et CHABAUD Aurore
- COUVREUX Cyrille et WEIBEL Claire
- DE HORTA PEREIRA Michaël et HAYI Salwa
- DELIAS Pierre et PIFARRÉ Alicia
- HERMANN Clément et VINCENT Aude
- JOURDAIN Pascal et HENRIOT Corinne
- KRUK Pierre et CANNAS Sabrina
- LAVEAU Stéphane et GABALA Vanessa
- LECOOUTURIER Xavier et BASANJON Céline
- LIPPLER David et SURIANO Sandrine
- MIGNOT Frédéric et JUFFIN Laure
- MOUILLERON Alain et GAUDY Christine



DÉCÈS

- BERTRAND Max
- COSSA Jean
- DOURNAUX Georgette
- DOUSSOT vve JUSSIAUME Henriette
- DUVAL vve MARCHAND Claudine

- HADJADJ Daniel
- HANDEL Pierre
- HUSSON Gilles
- ISSENHUTH vve PERRON Marguerite
- KHURASANI Muhammad-Abdallah
- KOSSI Komi
- LÉCUILLIER vve CRÉDIT Micheline
- LEMOULT Michel
- MAHU ép. MERY Renée
- MAMPEY vve NOUQUERET Nicole
- MAUGAN Eugène
- MOIRE Jessie
- MORVAND Claude
- MOTTÉ Didier
- OLIVEIRA José Maria de Jesus
- PERRIN ép. DUMÉNIL Annie
- POINTEAU Olivier
- ROUARD Jean-François
- THIEBAUT Laurent
- TISSERAND ép. CLIBERT Yolande
- VENUAT Denis
- VILLE Pascal

SAVIPLUS 2020

Permanence tous les derniers samedis du mois.

Contact : moser.a@ste-savine.fr

La rue : tout un art !

Il faut l'entretenir et assurer sa propreté.

Lourde charge pour la municipalité qui peine à en assurer le désherbage dans toute la ville. C'est le cas de nombreux trottoirs et caniveaux des avenues Gallieni et Leclerc notamment, mais aussi de nombreuses autres rues. Ça fait négligé, ça freine l'évacuation des eaux pluviales. Un effort s'impose pour des interventions régulières et non pas seulement à la veille d'événements comme la Ruée vers l'Autre.

Tout le monde doit pouvoir y circuler en toute sécurité.

Nous approuvons le marquage au sol des « sas à vélos » au niveau des feux tricolores sur les avenues Gallieni et Leclerc. Une vraie campagne de sensibilisation inciterait les automobilistes à les respecter et les deux-roues à ne plus circuler sur les trottoirs.

C'est un lieu d'animation et de vie.

Si la Ruée vers l'Autre a connu un certain succès, sa programmation « artistique » nous laisse sur notre faim. Le parti pris du « festif » et de « l'ambiancé » n'exclut pas le choix de spectacles à la **dimension culturelle** plus marquée. De nombreux Saviniens regrettent les spectacles de qualité (théâtre, voltige, spectacles complets mêlant le féérique et la poésie aux performances du cirque, final époustouflant du dimanche soir...) que proposait le Festival **des arts de la rue**.

Bonne rentrée à tous !

Le groupe Saviplus 2020

ENSEMBLE POUR SAINTE-SAVINE

Contact : zeltz.am@ste-savine.fr

Depuis mai dernier, j'ai accepté (bien qu'élu sur une autre liste), une délégation liée à la prévention des risques en apportant mes compétences d'ancien sapeur-pompier volontaire. C'est une preuve de confiance de la part du maire, mais aussi de l'ensemble du conseil municipal. Cet engagement est devenu possible grâce aux échanges fructueux que nous entretenons depuis le début du mandat. Nous ne sommes plus dans l'affrontement, mais plutôt dans un travail collaboratif pour être au service de nos citoyens.

Ma délégation consiste, sous la responsabilité du maire, à participer et à suivre l'élaboration du plan de sauvegarde des risques majeurs auxquels la Ville peut être confrontée, de travailler à l'élaboration d'un document d'information communal (DICRIM) qui sera diffusé

à l'ensemble de la population et partagé avec les acteurs liés à la sécurité des biens et des personnes. Depuis 2020, la municipalité s'est engagée à se doter d'un dispositif spécifique d'alerte en créant une réserve communale de sécurité civile. En s'inscrivant dans ce dispositif, les habitants et les professionnels sont informés par différents canaux (sms, mails...) des incidents intervenant sur la commune (canicule, grand froid, tempête, pollution, risque sanitaire, attentat ...) mais également de perturbations liées à certains types de travaux dans les quartiers.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée !

Thierry Menerat, Anne-Marie Zeltz, Karl Dhust

RASSEMBLEMENT NATIONAL POUR SAINTE-SAVINE

Contact : croquet.n@ste-savine.fr

Lors de ma première année d'élu, j'avais demandé à ce que notre police municipale ait un effectif de 6 agents, quelle soit armée et équipée de caméras. En effet, tout cela sera bientôt une réalité avec l'arrivée prochaine du sixième agent (temporaire pour l'instant et qu'on espère pérenne) et des caméras pour début novembre.

Cet été, les policiers ont effectué des vacances jusqu'à 22h, des patrouilles de soirée et assuré la sécurité lors de 2 soirées de festivités afin que la communauté puisse en profiter pleinement.

La dernière en date « la Ruée vers l'Autre » qui a été une réussite sur plusieurs plans : nombre de participants (commerçants et citoyens), l'affluence, l'organisation des différents services communaux et d'urgence.

Je tenais à saluer tous ceux qui de près ou de loin ont participé à faire de cet événement une réussite et ont fait resplendir notre belle ville de Sainte-Savine.

Nicolas CROQUET

www.lart-deco.com

www.maisonduboulangier.com



SAISON 2023-2024

© Mairie de Sainte-Savine - Juillet 2023 - Image issue de Freepik.com

